



FONDS INTERPROFESSIONNEL POUR
LA RECHERCHE ET LE CONSEIL AGRICOLES

***Appel à candidature pour le recrutement d'un(e)
Chargé(e) de Programmes Racines Tubercules et Plantain***

TERMES DE REFERENCE

Septembre 2026

Investir pour le futur, Anticiper, Innover

Siège social : Cocody 2 Plateaux 7^{ème} Tranche - 01 BP 3726 Abidjan 01

Tél. : +225 27 22 52 81 81 - Fax : +225 27 22 52 81 87

Site Web : www.firca.ci - Email : firca@firca.ci



1. CONTEXTE

Le Fonds Interprofessionnel pour la Recherche et le Conseil Agricoles (FIRCA) est un organe du dispositif institutionnel officiel de développement de l'agriculture en Côte d'Ivoire. Créé, en application de la loi n° 2001-635 du 09 octobre 2001, par le décret n° 2002-520 du 11 décembre 2002, tel que modifié par le décret n° 2015-194 du 24 mars 2015, le FIRCA a été juridiquement constitué le 28 octobre 2003 à Yamoussoukro, au cours des assises de sa 1ère Assemblée Générale.

Personne morale de droit privé de type particulier, reconnue d'utilité publique, le FIRCA assure sa gestion à travers trois (3) organes, à savoir : (i) l'Assemblée Générale, (ii) le Conseil d'Administration, et (iii) la Direction Exécutive. Son siège est à Abidjan (Côte d'Ivoire).

Ses objectifs sont de contribuer à (i) l'accroissement durable des productions, (ii) l'amélioration de la productivité des exploitations, (iii) l'amélioration des revenus des producteurs, (iv) assurer la professionnalisation des exploitants agricoles et de leurs OPA et (v) construire la solidarité entre les secteurs de production.

Dans le cadre de la mise en œuvre de ses activités, le FIRCA, recrute, pour compléter son équipe, un(e) **Chargé(e) de Programmes Racines Tubercules et Plantain**.

Les présents termes de référence sont élaborés en vue de définir les modalités de recrutement du (de la) Chargé(e) de Programmes Racines Tubercules et Plantain.

2. MISSION

2.1. Fonctions et responsabilités

Sous l'autorité du Directeur du Département Cultures Alimentaires et Ressources Animales du FIRCA, **le(la) Chargé(e) de Programmes Racines Tubercules et Plantain** a pour mission de (i) préparer les dossiers, organiser et suivre l'exécution des programmes des filières Racines, Tubercules et Plantain, et d'assurer la restitution des résultats aux bénéficiaires, (ii) organiser les réunions de concertation avec les filières pour la fixation des taux de cotisation, d'appuyer les producteurs à la base à mieux s'organiser et (iii) identifier les besoins ressentis par les Filières Racines Tubercules et Plantain et de les aider à leur demande, à formuler des programmes de développement évalués financièrement.

2.2. Tâches spécifiques

Le(la) Chargé(e) de Programmes Racines, Tubercules et Plantain sera principalement chargé(e) de :

- Préparer les dossiers de concertation et participer aux négociations pour la fixation des taux de cotisation avec les filières relevant de sa responsabilité ;
- Élaborer les textes de base issus des concertations pour la fixation des taux de cotisation des filières sous sa responsabilité ;
- Contribuer, en liaison avec le responsable planification et suivi - évaluation du FIRCA, à l'identification des besoins ressentis par les filières sous sa responsabilité en matière de recherche, conseil agricole, formation aux métiers et au renforcement des capacités des organisations professionnelles agricoles ;
- Elaborer des TdR et préparer en collaboration avec le service des marchés et convention les dossiers d'appels d'offres ;

- Suivre les programmes et les projets en cours d'exécution pour le compte des filières concernées ;
- Organiser, en liaison avec le responsable planification et suivi - évaluation du FIRCA, l'évaluation des projets/programmes ;
- Préparer et organiser les ateliers de restitution des résultats des actions conduites au bénéfice des acteurs des filières ;
- Organiser une documentation adéquate et complète sur les filières et tenir un répertoire actualisé des acteurs des filières, des demandeurs de service et des prestataires de service ;
- Disposer des bases de données et d'informations fiables et exploitables sur les Filières Racines Tubercules et Plantain sous sa responsabilité et les communiquer régulièrement au responsable statistiques et documentation du FIRCA;
- Analyser l'environnement et le contexte global de développement du secteur agricole des filières dont il a la charge et proposer à la Direction Exécutive, des mesures et stratégies nécessaires pour améliorer les performances desdites filières ;
- Produire à bonne date et dans les délais, les rapports d'activités trimestriels et le rapport annuel des activités conduites pour le compte des filières sous sa responsabilité ;
- Préparer les dossiers de base pour le paiement des prestations de service ;
- Assurer en liaison avec l'Unité Planification, Suivi-Evaluation et Statistique, la capitalisation des acquis issus des programmes, projets et actions dans les filières Racines, Tubercules et Plantain.

3. DUREE DE LA MISSION

Le(la) Chargé(e) de Programmes Racines, Tubercules et Plantain, bénéficiera d'un Contrat à Durée Indéterminée, avec le statut de cadre (catégorie 9B de la grille de rémunération actuelle du FIRCA), après une période d'essai de trois (3) mois renouvelable une seule fois. L'engagement définitif interviendra sur la base de l'évaluation des performances jugées "BONNE" par le Directeur Exécutif du FIRCA, sur avis motivé du Directeur du Département Cultures Alimentaire et Ressources Animales.

Début du contrat : **04 janvier 2027**.

4. PROFIL DU CANDIDAT

Le(la) candidat(e) devra :

- Être de nationalité ivoirienne, âgé de 40 ans au plus.
- Avoir un diplôme d'Ingénieur Agronome ou un diplôme équivalent en production végétale et forestière, de niveau (Bac +5) au moins ;
- Avoir une expérience d'au moins 05 ans dans la conception et / ou la conduite des programmes de développement agricole dans le secteur de la production végétale et forestière ;
- Avoir une connaissance approfondie des Filières Racines, Tubercules et Plantain ;

- Disposer des qualités et aptitudes suivantes : grande capacité d'analyse, de synthèse et de rédaction, sens de l'organisation et de la rigueur, sens des relations interpersonnelles et du travail en équipe ;
- Être disposé à travailler dans un environnement sous pression, avec la possibilité d'effectuer des missions fréquentes en zone rurale & à l'extérieur ;
- Avoir une bonne connaissance informatique des logiciels courants (Word, Excel, Power Point, Access, Internet et autres outils de communication) et collaboratifs (Office 365) ;
- Avoir travaillé au moins 2 ans dans ou avec une organisation professionnelle en lien avec les Filières Racines, Tubercules et Plantain serait un atout.

NB : Les candidatures féminines sont fortement encouragées.

5. DOSSIER DE CANDIDATURE

Les Candidat(e)s intéressé(e)s pourront télécharger les TDR sur le site web du FIRCA : www.firca.ci

Le dossier de candidature devra comporter :

- Une lettre de motivation, avec une indication de la prétention salariale et de la disponibilité, adressée au Directeur Exécutif du FIRCA ;
- Un Curriculum Vitae complet, détaillant au mieux l'expérience pour la mission avec des références précises et vérifiables par mission effectuée (certificat, attestation, etc.) ;
- Une copie certifiée conforme du ou des diplôme(s) requis.

Les dossiers de candidature devront être déposés **au plus tard, le 22 octobre 2026 à 16 heures**, en trois exemplaires sous pli fermé portant la suscription « Appel à candidature pour le recrutement d'un(e) **Chargé(e) de Programmes Racines Tubercules et Plantain** » au **Secrétariat du Président du Comité de Recrutement** du *Fonds Interprofessionnel pour la Recherche et le Conseil Agricoles (FIRCA)*, sis aux II Plateaux, 7^{ème} Tranche, route d'Attoban, face à la station d'essence PETRO-IVOIRE - 01 BP 3726 Abidjan 01 - Tél. : 27 22 52 81 81 / Fax : 27 22 52 81 87.

Aucune candidature transmise par courrier électronique ne sera acceptée.